

Année	n° CM	n° DCM	page
2020	09	100	1/2

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

ID : 029-212903025-20201217-2020_100-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

et d'affichage

10 décembre 2020

A/R préfecture

22 décembre 2020

Date d'affichage

22 décembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	25
Votants	27

L'An deux mille vingt

Le 17 décembre à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal PRIGENT, Maire,

Etaient présents :

Anne-Marie HENAFF, Didier GUEDES, Laura JAMBOU, Frédéric PERROT, Michel COADOUR, Sophie PATTEE, Donaïg JOUBIN, Alain POQUET, Gwenola COLLIU, Fabien BRIVOAL, LUC LEBRUN, Isabelle MAUGEAIS, Sandrine CARIOU, Morgane PIRON, Magalie PORTAS, Erwan PADELLEC, Carine ROUZE, PHILIPPE LE FLOCH, Grégory GUERIN, Aurélien LE BOT, Jean-Yves PIRIOU, Henri MORVAN, Sylvie BONTONNOU-LE BRIS, GILLES MORVAN.

Ont donné procuration :

Chantal GARREC a donné procuration à Anne-Marie HENAFF,
Cécile CORMERY-RUCKLIN a donné procuration à Pascal PRIGENT.

Madame Sophie PATTEE a été élue secrétaire de séance.

DCM 2020-100

Objet :

Affaires financières

Tarifs communaux
2021

Sur avis favorable de la commission Finances & Personnel du 08 décembre 2020 Monsieur le Maire propose une augmentation des tarifs de 1 %.

Par ailleurs il est proposé de compléter les tarifs des droits de stationnement pour les commerçants non sédentaires pour répondre à de nouvelles demandes.

La proposition des tarifs pour 2021 est la suivante :

	2020	2021 +1 %
Concession de cimetière		
15 ans	90.80 €	91.68 €
30 ans	184.95 €	186.78 €
50 ans	312.72 €	315.84 €
Colombarium		
15 ans	618.65 €	624.81 €
30 ans	831.92 €	840.21 €
50 ans	1 443.21 €	1 457.64 €
Réouverture	82.15 €	82.95 €
Droit de dispersion des cendres et plaque (20 ans)	82.15 €	82.95 €
Droit de stationnement commerçants		
Déballage occasionnel (camions)	43.06 €	43.49 €
Déballage de commerçants sur le marché et/ou sur le domaine public	Tarif journalier sans électricité	4.00 €
	Tarif journalier avec électricité	6.00 €
	Tarif mensuel (4 marchés) sans électricité	15.00 €
	Tarif mensuel (4 marchés) avec électricité	22.00 €
(tarif par tranche de 6 mètres linéaires)	Tarif semestriel	100.00 €
	Forfait annuel 147.58 €	149.05 €
	Forfait annuel si deux créneaux/semaine	200.00 €
Location de salles par des associations extérieures ou des professionnels		
Maison Pour Tous (Pont-de-Buis et Quimerc'h) et salle de Logonna-Quimerc'h	35.30 €	35.65 €
Forfait annuel Maison Pour Tous	108.23 €	109.31 €
Espace François Mitterrand – 1 salle	216.53 €	218.69 €
Espace François Mitterrand – 2 salles	315.62 €	318.77 €
Photocopies – Harmonisation des tarifs Mairie et Médiathèque		
A4 noir et blanc	0.18 €	0.18 €
A4 noir et blanc recto-verso ou A3	0.30 €	0.30 €

Il est rappelé que l'utilisation des salles par des structures locales reste gratuite.

Après en avoir délibéré, les tarifs proposés sont adoptés à l'unanimité. Ils entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Fait à PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H, le 17 décembre 2020,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal PRIGENT

